

Compte-rendu du Conseil d'administration

mercredi 5 septembre 2018 à 20h30

chez Morgane Rossetto

Présents : Sylvain Cairola, Sarah Cainaud, Maïka Devireux, Anne-Marie Jandaud, Patrick Lespagnol, Eric-Olivier Lochard, Ginette Pariselle, Morgane Rossetto, Françoise Roussi et Jocelyne Vanbinneveld

Excusée : Florence Collette

1. Election du bureau de séance

Sont élues à l'unanimité :

Président : Anne-Marie Jandaud,

Secrétaire : Maïka Devireux.

2. Augmentation de la marge

Suite à la location du nouveau local, les frais supplémentaires engendrés, il est nécessaire d'augmenter les marges sur les produits. Sarah et Anne-Marie font le compte rendu des études faites et des échanges avec les producteurs.

Sarah présente le tableau comparatif avec les simulations d'augmentation des prix des produits en appliquant la marge 1/ fixe et 2/ négociée au cas par cas. Au vue de ces simulations, au nom de la cohérence vis-à-vis des producteurs et des consommateurs, il est décidé **d'étudier chaque cas séparément** et de négocier la marge avec le producteur en fonction du chiffre d'affaires réalisé, des marges déjà réalisées, de sa politique, etc.

Cette décision est votée à l'unanimité.

Françoise fait état du **dysfonctionnement dans les cotisations des adhérents** : parmi 172 adhérents 40 n'ont pas payé la cotisation de cette année, dont 20 parmi les nouveaux membres (ils n'ont donc probablement rien commandé).

Il faut étudier la cause et y remédier, revoir le fonctionnement actuel.

Il est discuté ensuite **le moment de changement des prix**. Deux possibilités :

1. A l'inauguration du nouveau local (prévue en fin octobre/début novembre) – option argumentée par besoin immédiat d'argent.

2. Le 1 janvier 2019 - option préférée pour la simplicité au niveau comptable – elle permet d'éviter de faire deux bilans.

Finalement, il était choisi l'option d'augmenter la marge à compter du déménagement dans le nouveau local et donc de ne pas attendre le début d'année.



3. Nouveau local à Magnac Bourg - état d'avancement

Sarah fait le point sur l'état actuel d'avancement des travaux, réalisés par le bailleur. Il en prévoit la fin vers le 15-20 septembre. Il nous laisse le local sans payer le loyer tant que l'association de l'utilise pas - ce qui nous donne le temps pour l'aménager.

Il faut constituer un groupe de bénévoles pour réfléchir sur l'aménagement du local, la disposition, de l'espace, prévoir des fonctionnalités, etc, Aussi lister les besoins en mobilier, ensuite solliciter les dons.

Question de l'ouverture et de l'inauguration du local – suite à la discussion, on décide que l'inauguration doit avoir lieu un samedi et qu'elle doit être séparée de la distribution.

Le CA décide de façon unanime de confier toutes les décisions liées à l'ouverture du local à la commission qui s'en occupe, la commission perspective élargie, en informant le CA.

4. Protection des données - suite à donner

La loi française sur la protection des données personnelles nous oblige à envoyer un message à tous nos adhérents sur leurs droits.

Il est décidé qu'Eric-Olivier va formuler le texte de ce message pour le prochain CA.

5. Questions diverses

1. Eric-Olivier pose la question des **dysfonctionnements d'Ancolie**, tout en signalant l'importance de ce logiciel pour la vie, l'existence-même de l'association.

Aussi des fonctionnalités qui manquent.

Eric propose de créer un groupe de travail qui s'occupera d'Ancolie et sera l'interlocuteur de Vladimir.

Françoise et Eric-Olivier se proposent de faire partie de ce groupe. Florence en fera partie aussi.

2. Eric-Olivier demande des précisions sur **l'aide à apporter au producteur du café**.

Patrick répond qu'ils ont besoin de 6 000 € sous forme du prêt (aide individuelle) ou en forme d'avance sur les commandes (association).

L'association décide d'aider les producteurs du café à la hauteur de 1 000 €.

3. Eric-Olivier propose de mettre en œuvre **le planning des commandes**, à publier sur le site ; il fera une proposition avec Jocelyne au prochain CA.

4. Anne-Marie soulève la question de **prévenir le Maire de Magnac-Bourg** que l'association quitte le local actuel qu'il leur a offert. Patrick se propose de le rencontrer avant l'inauguration..

5. Patrick annonce **deux événements consacrés à la biodynamie**, organisés à La Chapelle le 12 et le 22 septembre et demande de les mettre sur l'agenda du site.



6. Patrick rappelle aussi un autre événement « **Festival Alimenterre** » : projections et débats. Il est de niveau national, Le Panier de Germaine y participe.

Nous cherchons des personnes pour y travailler (organisation, communication,...).

A Limoges le Festival commence le 17 octobre à 17h35 avec le film « Le champ des possibles ».

7. Sarah repose la question sur la façon de **générer le bénévolat**.

Eric Olivier propose de mettre cette question à l'ordre du jour du prochain CA, et ouvrir un débat sur la question de savoir si l'adhésion implique un engagement à participer à la vie de l'association ; l'objectif est de préparer un débat lors de la prochaine l'AG.

6. Prochain Conseil d'administration

Il se tiendra fin octobre 2018, date et adresse à convenir selon l'avancement de travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.